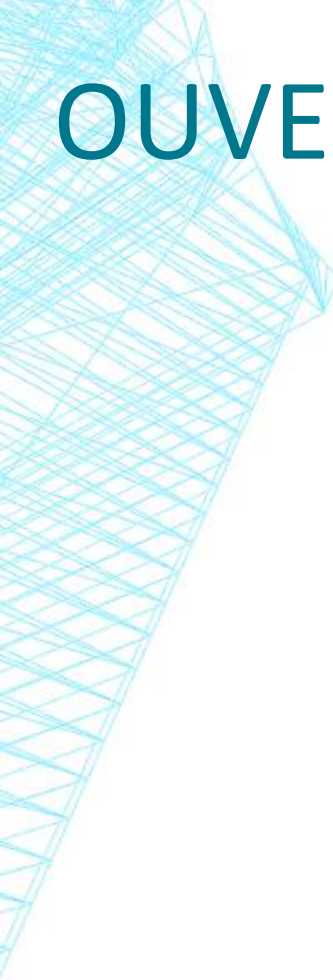


ABURCO

CLUB DES AMÉNAGEURS D'ALZETTE BELVAL

#1 | 6 février 2025



OUVERTURE DU CLUB DES AMÉNAGEURS

ORDRE DU JOUR DU PREMIER CLUB

- 9h05 - Présentation du projet ABURCO
- 9h15 - Quel club des Aménageurs pour Alzette Belval ?
- 9h45 - Workshop interactif : atelier Play-ZAN
- 12h45 - Déjeuner

PRÉSENTATION DU PROJET ABURCO

Alzette Belval, vers un devenir urbain coordonné

Durée du projet : juillet 2024 – juin 2027
(3 ans)

ABURCO : un projet destiné à bâtir un avenir commun et résilient

Priorité du programme : une Grande Région plus proche des citoyens

Budget total : 276 425,60 € dont 165 855,36 € cofinancés par le FEDER

ABURCO

Interreg  Cofinancé par l'Union Européenne
Kofinanziert von der Europäischen Union

Grande Région | Großregion

Alzette Belval, vers un devenir urbain coordonné



Résumé et objectifs

Alzette Belval connaît depuis plusieurs décennies de grands changements dans son développement urbain comme l'arrêt de l'industrie lourde, la reconversion des friches, la croissance de la population constante.

Pour accompagner ces changements, les aménageurs et autorités compétentes portent différentes stratégies territoriales d'abord aux échelles locales (PLU-IH et PAG) puis aux échelles de territoires fonctionnels (SCOTs, PDAT et SRADET) enfin sur des grands principes stratégiques transnationaux ayant parfois une portée réglementaire comme *Luxembourg in Transition* et le *Schéma de Développement territorial de la Grande Région* (SDT-GR).

Le projet ABURCO vise à penser, prévoir, partager et porter le développement urbain en commun pour promouvoir et défendre les intérêts de l'agglomération d'Alzette Belval à différents niveaux.

Le GECT Alzette Belval, le LISER, l'AGAPE ainsi que la Commune de Sanem et la CCPHVA en tant que partenaires méthodologiques mettront en œuvre différentes actions jusqu'en juin 2027 avec les communes et les aménageurs comme la mise en place d'un club des aménageurs, la réalisation d'un monitoring cartographique, la proposition de solutions aux problématiques communes.

Pour une Grande Région plus proche des citoyens

Dates du projet	01/07/2024 – 30/06/2027
Budget total	165 855,36 €
Cofinancement de l'Union européenne (FEDER)	- 90 % 276 425,60 €

Le partenariat du projet

Partenaires financiers	3
Chef de file : GECT Alzette Belval (France)	
Partenaires méthodologiques	2

Un projet de la zone transnationale Alzette Belval



Grande Région | Großregion

Date de l'affiche : 10/2024
FEDER : Fonds Européen de Développement Régional
En savoir plus : <https://www.alzettebelval.gect.fr/>
info@alzettebelval.gect.fr



Le GECT Alzette Belval : partenaire financier chef de file du projet



Le LISER et l'AGAPE : partenaires financiers



La commune de Sanem et la Communauté de communes du Pays Haut Val d'Alzette : partenaires méthodologiques



2 modules : pour une agglomération plus résiliente...

1. Une armature urbaine à affirmer et à animer



- Installation et Animation du club des aménageurs ;
- Réalisation et Alimentation d'une cartographie en ligne (LIZMAP) ;
- Production d'un fonds documentaire



2. Des solutions novatrices à envisager en transfrontalier aux problèmes communs



- Définition de problématiques communes (au moins 6) ;
- Proposition d'un panel de solutions possibles ;
- Expérimentations ;
- Réflexion sur la problématique logement



Un accompagnement pendant 3 ans

- Produire différentes fiches (sensibiliser le public, les élus, les techniciens)
- Installer et animer les sessions du Club
- Proposer et accompagner des expérimentations urbaines
- Provoquer des débats, des échanges sur des sujets, des problématiques et/ou des obstacles que vous rencontrez dans vos pratiques



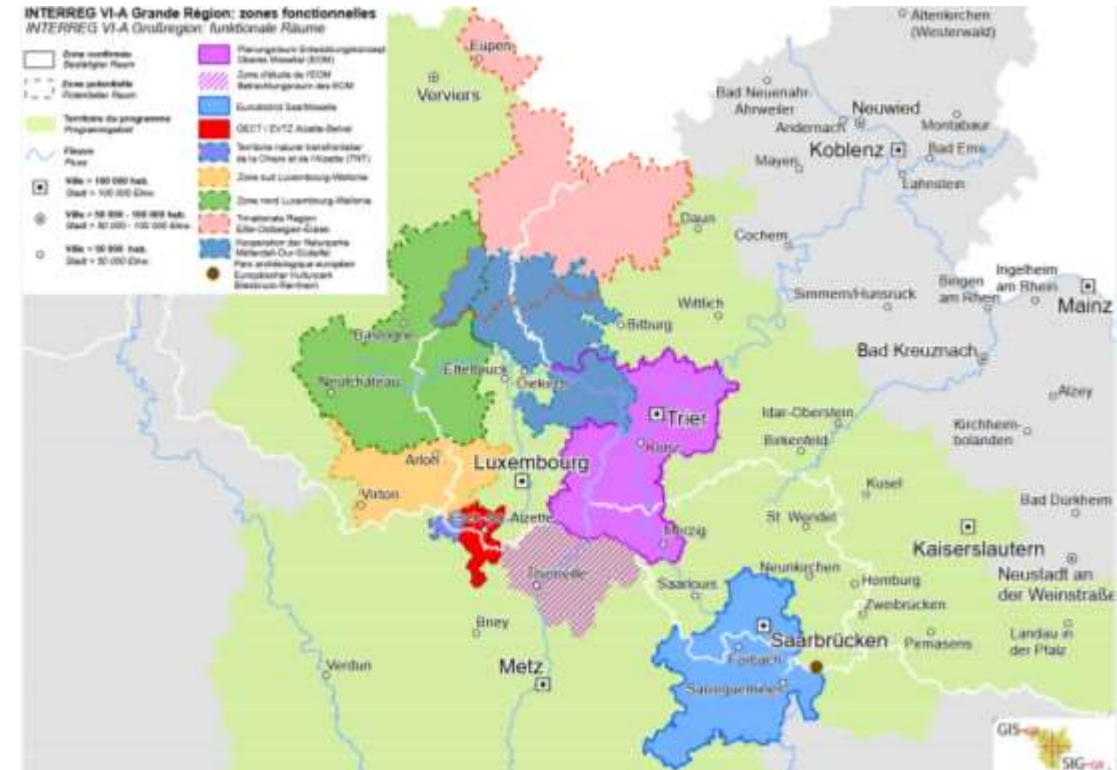
POURQUOI UN CLUB DES AMÉNAGEURS ?

- Agglomération transfrontalière en pleine mutation

- Un développement territorial qui s'adapte aux dynamiques économiques et démographiques
- Forte polarisation des activités économiques au Luxembourg
- Des ressources environnementales offrant une certaine qualité paysagère

- Situation d'interdépendances territoriales prononcée qui lie les territoires dans un destin commun

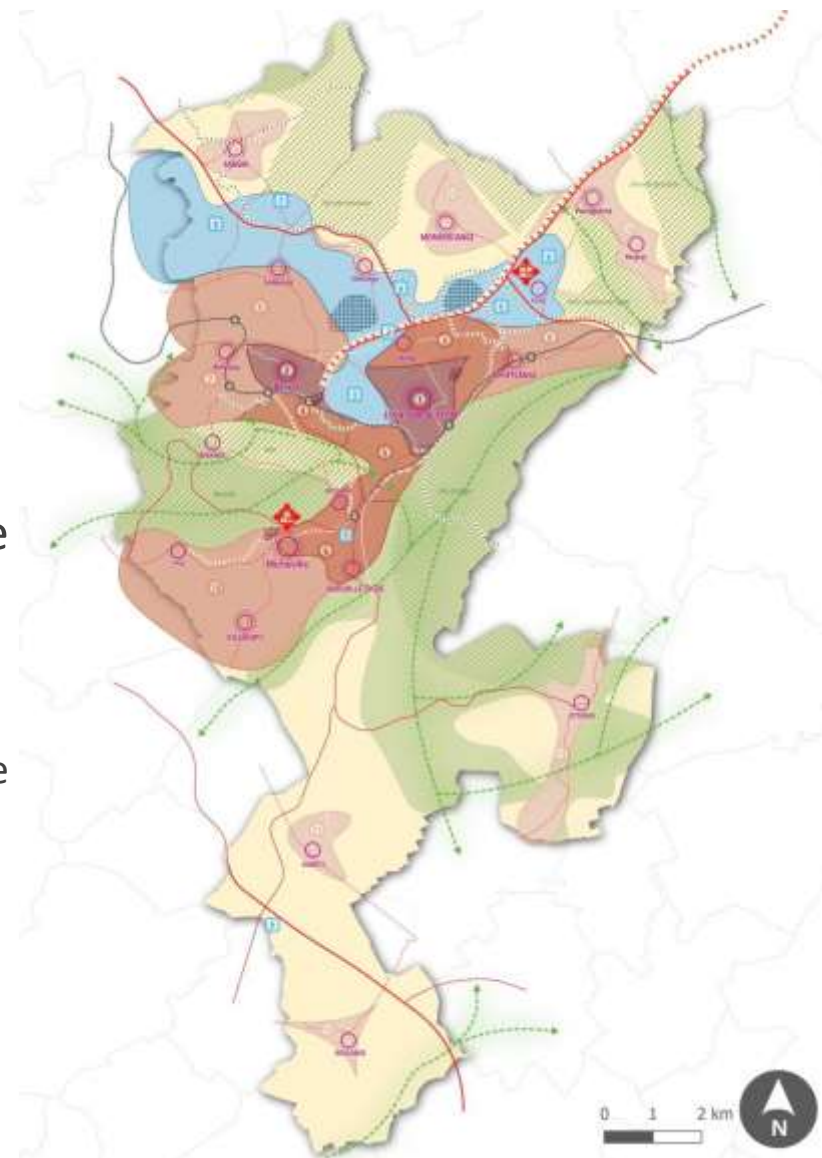
- Reconnaissance institutionnelle avec la délimitation d'une zone fonctionnelle INTERREG



➔ Des enjeux d'aménagement FR-LU entremêlés en particulier sur les problématiques de mobilité et de logement

POURQUOI UN CLUB DES AMÉNAGEURS ?

- Des actions d'aménagement urbain d'envergure
 - Projet Stratégique Opérationnel (PSO) dans le cadre de l'OIN → EPA
 - Projet Belval et Projet Metzschmelz → AGORA, Fonds Belval
- Coopération transfrontalière en matière d'aménagement qui essaie de créer du lien de part et d'autre de la frontière
 - Orientations stratégiques – période 1 : 2014/2016
 - Orientations stratégiques – période 2 : 2017/2020 dont 1ère vision stratégique territoriale d'Alzette Belval en 2020
 - Mission de préfiguration IBA
 - Orientations stratégiques – période 3 : 2021/2027
- Volonté de poursuivre les initiatives entreprises dans le passé



POURQUOI UN CLUB DES AMÉNAGEURS ?

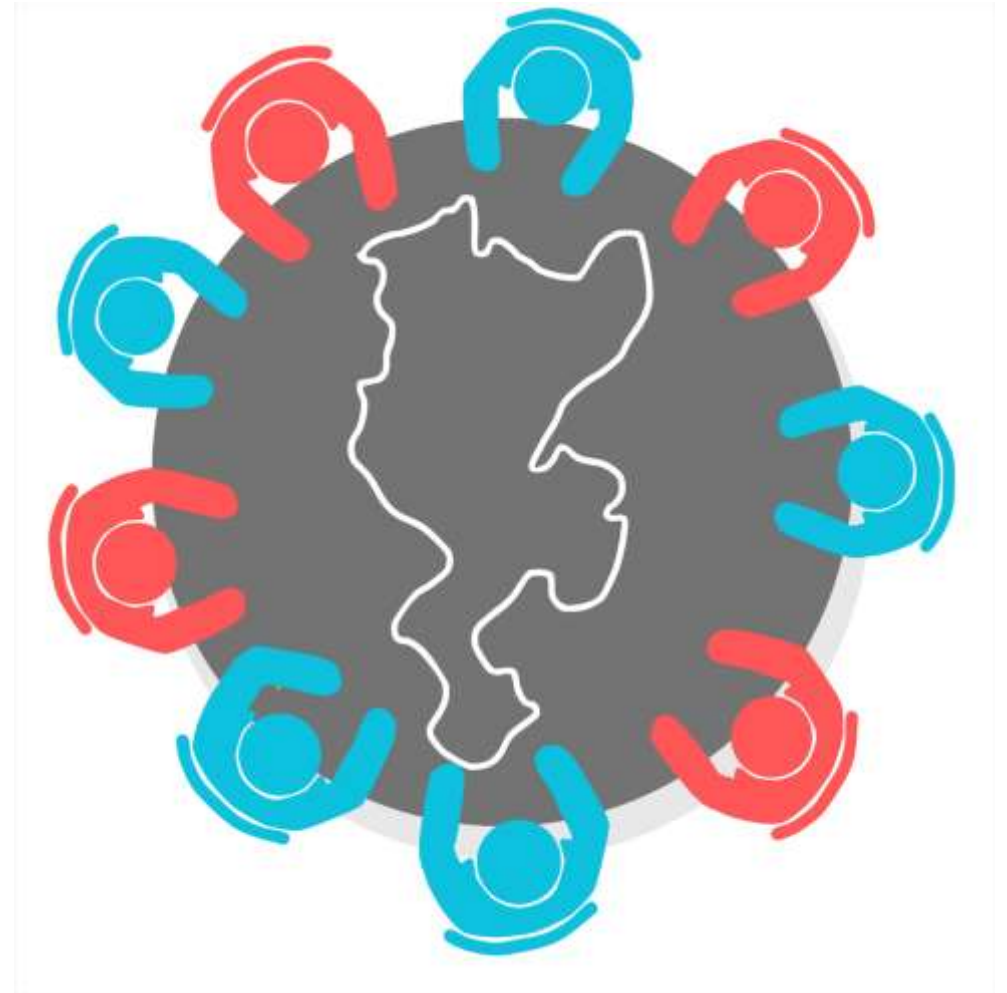
- Contexte de transition écologique qui impacte ou va impacter toute l'agglomération
 - ➔ Se préparer à faire face collectivement aux polycrises qui s'annoncent en bâtissant la **robustesse des territoires**

Au niveau transfrontalier, cette robustesse passe par une coopération accrue entre les acteurs pour apporter des réponses individuelles et collectives à toute une série de défis communs ou partagés

➔ Un Club pour **se tenir informer** et **réfléchir** collectivement sur la ou les manières d'agir, pour **échanger** sur des expériences ou des problématiques, pour **discuter** de solutions à mettre en place, voire pour **coordonner** des actions conjointement et **s'accorder** sur les stratégies territoriales de part et d'autre de la frontière

QUI SERAIT IMPLIQUÉ ?

- Les services communaux
- Les élus locaux
- Les membres du GECT Alzette Belval
- Les aménageurs du territoire (AGORA, EPA, Fonds Belval)
- Possible ouverture à moyen terme ou selon les envies/besoins : DREAL, EPFGE, ProSud, CIPU, Architectes, Université



AVEC QUELLES MODALITÉS ?

- Fréquence : 2 sessions par an
- Durée : 3h par session
- Lieu : changeant, à définir pour chaque session



QUEL PROGRAMME IMAGINÉ ?

- Temps d'information
- Temps d'échange, de visite de terrain, ou d'expérimentation
- Temps de convivialité



1) Temps d'information

- Présentation par les membres du projet ABURCO (30') :
 - Fiche réalisée pour la session
 - Cartographie interactive du territoire
 - Actualités à retenir (ou évènements à venir) au sein de l'agglomération
- Présentation d'un membre du club sur un sujet précis choisi + séance Q&A (30')



2) Temps d'échange, de visite de terrain, ou d'expérimentation

- Travail interactif en petits groupes (90') sur une thématique ou problématique (à définir en amont), l'identification des problématiques communes, la priorisation des actions au sein de l'agglomération
- Restitution des résultats en plénière (10')



3) Temps de convivialité

- Invitation à partager un repas ensemble et à poursuivre les discussions



VOTRE AVIS , VOS ATTENTES

un club à votre service

Quelles thématiques pour travailler ensemble ? (1/2)

Plusieurs thématiques ont été soumises au vote des participants :

- Les espaces vacants et l'attractivité des centres-villes ;
- Les tensions sur le marché du logement ;
- Les poches de chaleur et l'imperméabilisation ;
- Les mésusages dans les zones protégées.

VOTRE AVIS , VOS ATTENTES

un club à votre service

Quelles thématiques pour travailler ensemble ? (2/2)

Les participants ont indiqué vouloir travailler en priorité sur les thématiques suivantes :

Nombre de répondants : 16

Remarque : les résultats du questionnaire envoyé aux participants avant la réunion aboutissent peu ou prou au même classement.



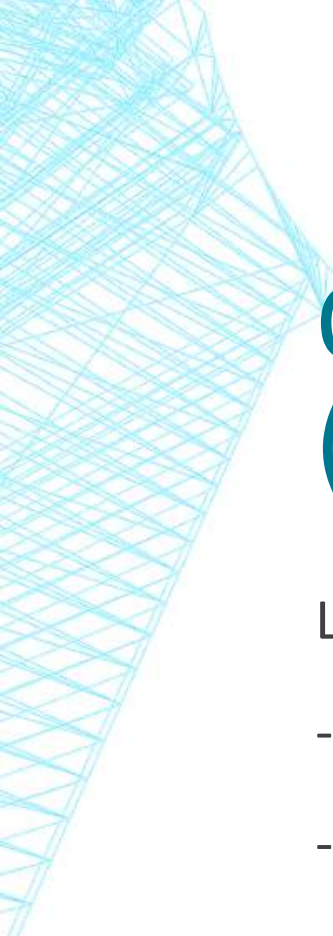
Les mésusages dans les zones protégées font également partie des problématiques identifiées par les participants.



Quel mode de travail est souhaité ? (1/2)

Les participants avaient le choix entre les modes de travail suivants :

- Les visites de terrain ;
- Le travail interactif en petits groupes sur une thématique ;
- La présentation et les études de cas du territoire ;
- Les débats et échanges autour de sujets d'actualité territoriale ;
- Les séquences Q/R avec un expert invité



Quel mode de travail est souhaité ? (2/2)

Les réponses au questionnaire en ligne ont fait ressortir les préférences suivantes :

- Un mode de **travail interactif en petits groupes sur une thématique** en rang n°1 ;
- Les **visites de terrain** ainsi que la **présentation et les études de cas** en rang n°2 ;
- Les **séquences questions / réponses avec un expert** et les **débats autour de sujets d'actualité territoriale** sont également cités par les participants

Néanmoins, il est difficile d'établir un top 3, les réponses étant très peu marquées.

Nombre de répondants : 19

Remarque : les résultats du questionnaire envoyé aux participants avant la réunion aboutissent peu ou prou au même classement.



Des thèmes ou des expérimentations souhaités ?

Les participants ont soulevé plusieurs thèmes pour lesquels ils souhaiteraient avoir des informations ou engager des échanges au sein du club :

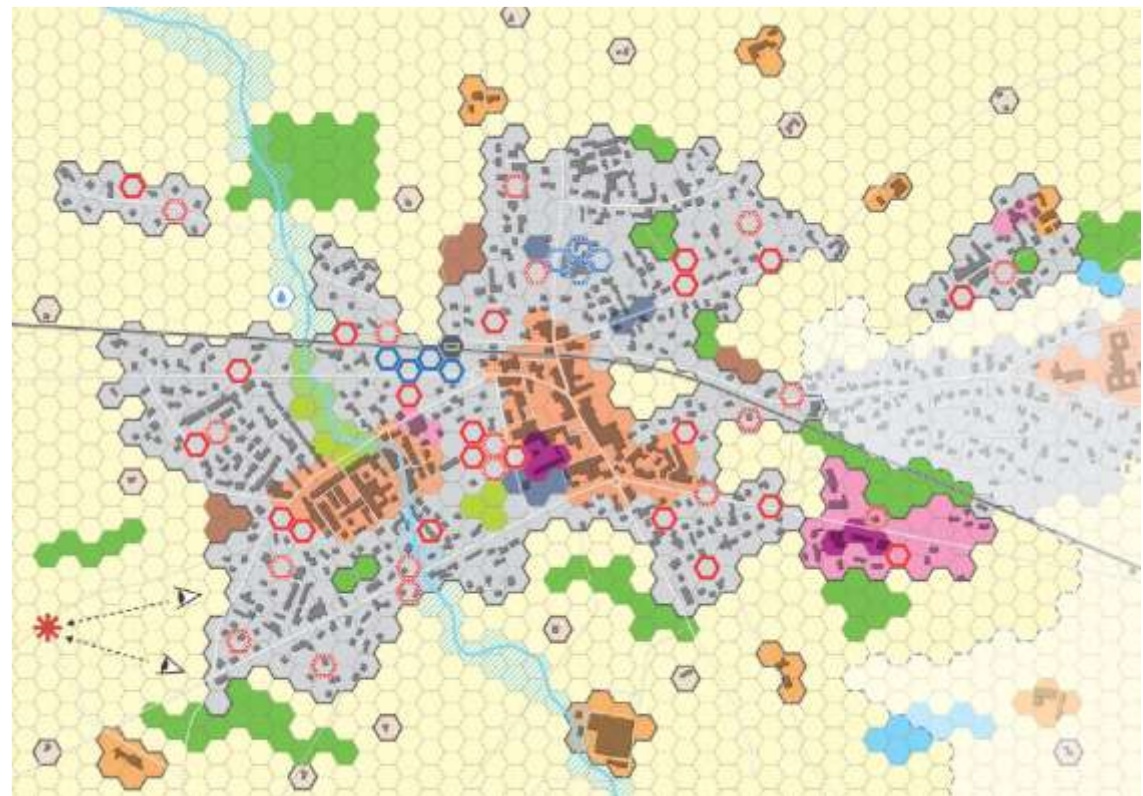
- Le **logement / habitat** et la **mobilité** sont le plus cités tout comme le **développement** ;
- Des thèmes plus spécifiques comme le Crassier des Terres Rouges ou encore la gestion des espaces naturels classés sont évoqués ;
- Les autres thèmes soulevés sont : l'adaptation climatique, l'aménagement urbain sans couture entre le Luxembourg et la France, la réglementation commune FR/LUX, les projets en commun, et les établissements scolaires.

Si les trois quarts des répondants indiquent que leurs communes seraient, peut-être, prêtes à réaliser une expérimentation, le quart restant se montre plus affirmatif à condition de bénéficier d'un réel accompagnement opérationnel.

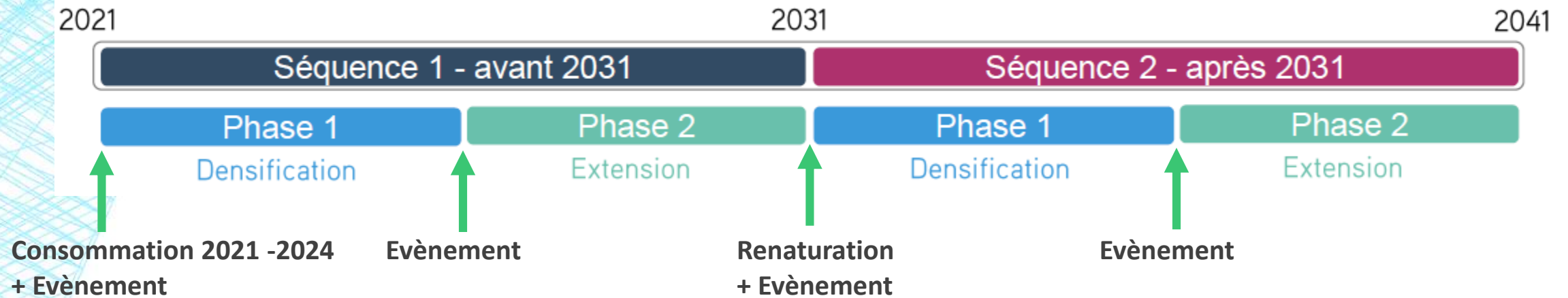
Nombre de répondants : 12

Quel est votre rôle ?

- En tant qu'élus et techniciens d'une **commune frontalière fictive**, vous allez **poursuivre l'élaboration de votre document d'urbanisme** pour prendre en compte l'objectif **Zéro Artificialisation Net**.
- Au sein de votre équipe, votre réflexion s'organise en 2 séquences, **avant 2031** et **après 2031**.
- Lors de chaque séquence, vous allez devoir **collectivement territorialiser et traduire votre projet de développement du territoire** dans une **logique de sobriété foncière**.
- Au moment où chaque séquence commence, **le diagnostic** (analyse de la densification, de la consommation de l'espace, et de la potentielle vacance ...), et **le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ou PAG** (avec son scénario), ont d'ores-et-déjà été réalisés.
- Pour plus d'information sur Play-ZAN : <https://www.aua-toulouse.org/jeu-play-zan-sobriete-fonciere/>



Quels sont les objectifs que vous allez devoir atteindre ?



■ Pour chaque séquence :

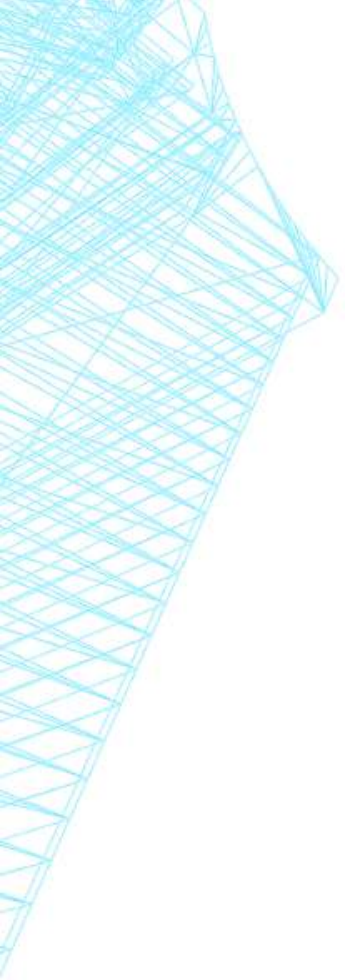
- Vous devez atteindre un **scénario de développement...traduit par un lot de « jetons »** que vous allez **collectivement positionner sur le plateau** pour territorialiser votre projet politique.
- Pour y parvenir vous devez **respecter des principes d'aménagement et des objectifs chiffrés** de sobriété foncière.

■ Pour chaque phase:

- Phase 1 : Vous ne pouvez mobiliser que les potentiels (propres à chaque séquence) identifiés dans les capacités de densification et de mutation au sein des espaces urbanisés/ artificialisés.
- Phase 2 : Vous pouvez positionner des « jetons » en extension des espaces urbanisés / artificialisés dans la limite maximale des objectifs chiffrés de sobriété foncière.

Photos des ateliers Play-ZAN





DEBRIEF WORKSHOP INTERACTIF



PROCHAINE RENCONTRE

- Semaine du 23 juin 2025



MERCI POUR
VOTRE
PARTICIPATION !

